













# Schéma directeur des systèmes d'information

Retour d'expérience sur son élaboration

Gilles Poncet, directeur des systèmes d'information Séminaire AMUE – 26.11.2009 – Un SDSI : comment ?

















Le contexte d'élaboration du SDSI

L'élaboration du schéma directeur















Le contexte d'élaboration du SDSI

L'élaboration du schéma directeur















#### L'IRD: Institut de recherche pour le développement (1/2)



- Organisme de recherche (EPST) à finalité politique : le développement durable des sociétés du Sud
  - des recherches au Sud, pour le Sud et avec le Sud
  - grands enjeux : réchauffement climatique, maladies émergentes, biodiversité, accès à l'eau, migrations, pauvreté, faim dans le monde
  - double tutelle : ministère de la recherche ; ministère des affaires étrangères (coopération)
  - 66 unités de recherche dont les 2/3 sont mixtes (UMR, UMI)













## L'IRD : Institut de recherche pour le développement (2/2)



■ 2.200 agents dont 40% hors métropole

Plateformes au Sud

■ 50 sites ; 35 pays

















#### Le contexte d'élaboration du SDSI

L'élaboration du schéma directeur













## Le contexte d'élaboration du SDSI (1/1)



- 2000 : aboutissement d'une réforme ; la transformation de l'ORSTOM en l'IRD ; négociation du contrat d'objectif Etat-IRD
- obsolescence des S.I. après 15 ans de non investissement (incertitude avenir ORSTOM)
- mais surtout : choix des S.I. (informatique + organisation) comme
  - l'un des bras de levier de modernisation
  - et l'un des supports de la réforme
- ⇒ fin 2000 : création d'une DSI, rattachée au DG ; recrutement d'un directeur, membre du CO-DIR
- ⇒ décision de doter l'Institut d'un schéma directeur















Le contexte d'élaboration du SDSI

L'élaboration du schéma directeur













## L'élaboration du S.D.S.I (1/7)



■ lettre de mission du DG au directeur de la DSI (SDSI projet d'entreprise au service des enjeux ; servir tous les métiers ; S.I. = informatique + processus ; visibilité pluriannuelle ; préciser rôle DSI ; large association ; date butoir : été 2001 pour budget 2002)













## L'élaboration du S.D.S.I (1/7)



■ lettre de mission du DG au directeur de la DSI

(SDSI projet d'entreprise au service des enjeux ; servir tous les métiers ; S.I. = informatique + processus ; visibilité pluriannuelle ; préciser rôle DSI ; large association ; date butoir : été 2001 pour budget 2002)











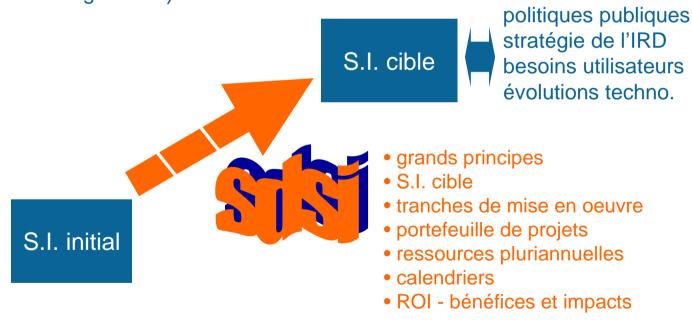




## L'élaboration du S.D.S.I (1/7)



■ lettre de mission du DG au directeur de la DSI (SDSI projet d'entreprise au service des enjeux ; servir tous les métiers ; S.I. = informatique + processus ; visibilité pluriannuelle ; préciser rôle DSI ; large association ; date butoir : été 2001 pour budget 2002)



- comité de réflexion stratégique sur les S.I. (DG)
- instruction et animation DSI, avec un consultant
- 4 séminaires du comité de réflexion (4\*2j sur 6 mois)9













(2/7) 1<sup>er</sup> trim. / 2<sup>ème</sup> trim. / 3<sup>ème</sup> trim. 2001







S.I. cible

politiques publiques stratégie de l'IRD besoins utilisateurs évolutions techno.

- Partager connaissance et compréhension du S.I. initial
  - missions sur le terrain;
  - écoute utilisateurs ; membres du CODIR ; agents DSI ; partenaires ; tutelles ; prestataires ...
  - approche macroscopique

#### Livrables

- factuel : inventaire des applications ; budgets ; RH et compétences ; méthodes ; gouvernance
- ressenti ; besoins ; attentes ; propositions
- qualification : analyse critique ; benchmarking
- => P.P.I. d'un an (contraintes réglementaires)













1<sup>er</sup> trim. / 2<sup>ème</sup> trim. / 3<sup>ème</sup> trim. 2001





S.I. cible

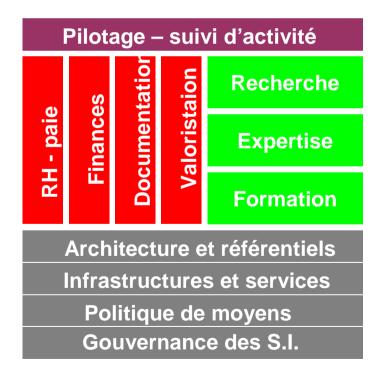


politiques publiques stratégie de l'IRD besoins utilisateurs évolutions techno.

■ S.I. cible

S.I. initial

8 domaines; 4 piliers















(3/7) 1<sup>er</sup> trim. / 2<sup>ème</sup> trim. / 3<sup>ème</sup> trim. 2001



S.I. cible



politiques publiques stratégie de l'IRD besoins utilisateurs évolutions techno.

S.I. initial



- S.I. cible
  - 8 domaines; 4 piliers
- Alignement stratégique
  - Matrice C.O. / S.D.S.I.
- Technologies
  - Opportunité, contrainte
- S.I. global et intégré
- S.I. inter-opérable

Pilotage – suivi d'activité

Recherche

Expertise

Formation

Architecture et référentiels
Infrastructures et services
Politique de moyens
Gouvernance des S.I.

Approches transverses (processus); PMSA; ERP!













(4/7) 1<sup>er</sup> trim. / 2<sup>ème</sup> trim. / 3<sup>ème</sup> trim. 2001





#### **■** Pour chaque domaine : livrables

- situation actuelle
- enjeux stratégie
- cible intermédiaire à 4 ans (durée d'un contrat d'objectifs Etat-IRD)
- projets = enjeux ; objectifs ; MOA ; dép.
   d'investissement puis de fonctionnement ; charges
   MOA et DSI ; compétences ; calendriers ; jalons ...
- indicateurs









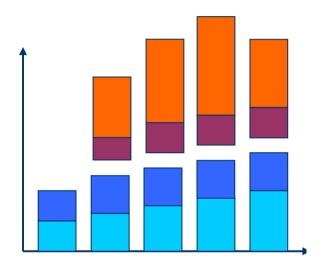




(5/7) 1<sup>er</sup> trim. / 2<sup>ème</sup> trim. / 3<sup>ème</sup> trim. 2001

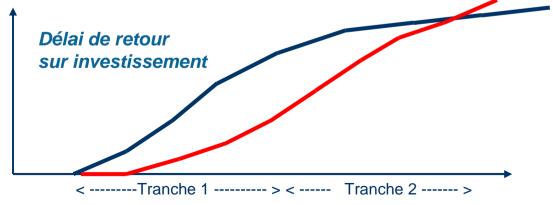


#### Coûts d'Investissement Coûts récurrents de fonct !



#### Politique de moyens

- compétences internes / externes ? externalisations
- recrutements?
- programmation pluriannuelle
- financement ? (inv/récurrent)
- effort réaliste pour l'IRD ?
- effort adapté (benchmark) ?
- économiquement viable ?
- politique achat : qui gère le budget ? marchés publics ?



Itérations cible / trajectoire / moyens













(6/7) 1<sup>er</sup> trim. / 2<sup>ème</sup> trim. / 3<sup>ème</sup> trim. 2001



#### **■** Gouvernance des S.I.

- en mode stratégique ?
  - ✓ suivi du SDSI:
    - comité de suivi du SDSI : tous les ans (R.O.I ; indicateurs)
    - comité de direction ; CTPC ; C.A. ; Tutelles : tous les ans
    - comité stratégique « domaines support » : tous les 2 mois
    - comité stratégique « domaines recherche, expertise, formation » : tous les 6 mois
    - comité stratégique « infrastructures » : tous les 6 mois
  - √ deux niveaux de mise à jour du SDSI :
    - ajustements en cours de tranche : à mi-parcours
    - élaboration d'une nouvelle tranche alignée sur chaque nouveau C.O. Etat-IRD (3 séminaires de 1 j – 3 mois)
- en mode projet ?
  - ✓ Comité de pilotage
  - ✓ MOA = utilisateurs
  - ✓ DSI = AMOA + MOE
  - ✓ Lettre de mission DG au MOA ; Contrat de projet DSI-MOA
- en mode régime établi ?
  - ✓ P.R.E = plan annuel régime établi ; (1ère année = P.P.I.) 4
  - ✓ Contrat de service DSI-utilisateurs











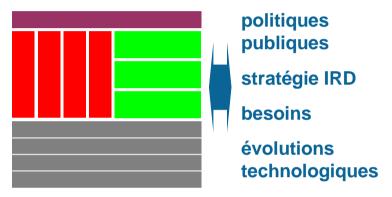


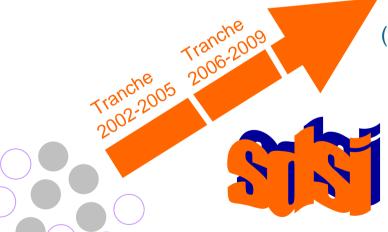
7/7) 1<sup>er</sup> trim. / 2<sup>ème</sup> trim. / 3<sup>ème</sup> trim. 2001





- CODIR
- Tutelles C.Admin.
- Signature DG
- Communication adaptée aux publics
- Mise en œuvre par tranche





S.I. cible (global et intégré)

- grands principes
- S.I. cible
- tranches de mise en oeuvre
- portefeuille de projets
- ressources pluri-annuelles
- calendriers
- ROI bénéfices et impacts

S.I. initial (2001)















Le contexte d'élaboration du SDSI

L'élaboration du schéma directeur













## Quels enseignements? (1/3)



- SDSI : un projet d'entreprise ; PRE chaque année
- Pour la Direction générale
  - S.I. sont au service de la stratégie
  - vision pluri-annuelle des moyens / résultats attendus
  - vecteur de globalité et de transversalité des réflexions
  - <u>flexibilité</u>: re-prioriser; ajout d'un domaine (agence);
     lettre de mission DG au MOA; contrat de projet
  - MAIS engagement fort DG/DSI dans la durée

#### Pour les utilisateurs

- conscience partagée sur les S.I.; montée en maturité
- <u>création de valeur</u> pr leur structure, leur domaine fonct<sup>nel</sup>
- <u>relations structurée avec DSI</u> (mode stratégique ; mode projet ; mode régime établi)
- <u>transparence</u> ; résultats mesurés ; mesure ressenti
- MAIS un SDSI qui les oblige
  - à penser global et transverse
  - à être MOA
  - à prévoir puis mesurer le ROI ; restituer les gains de productivité













## Quels enseignements ? (2/3)



#### Pour la DSI et ses agents

- DSI perçue comme <u>partenaire de création de valeur</u> pour les MOA et pour l'Institut ; et non comme centre de coût
- DSI perçue comme proche des métiers ; moins technique
- <u>structuration en domaines</u> restée pérenne lorsque l'organigramme évolue
- principes « opposables »
- <u>accord pluri-annuel</u> sur les ressources
- fédérateur et mobilisateur pour les agents (projets importants pour la direction)
- MAIS: une obligation de transparence
  - DSI / SDSI audité (e)
  - DSI « benchmarkable »
  - s'adapter à l'évolution de la maturité des MOA
  - conduite de changement : mode projet ; « faire »
     au « faire faire » ; engagement de résultats
  - assez peu travaillé sur urbanisation
  - double rôle du directeur de la DSI













### Quels enseignements ? (3/3)



#### Avec des vigilances

- À chaque nouvelle équipe de direction de l'IRD
- A chaque nouveau maître d'ouvrage
- A chaque nouveau contrat d'objectif
- A chaque élaboration annuelle du budget
- Pensées verticales ; volontés d' « autonomie »
- Que l'Institut sache libérer les valeurs créées au sein des métiers et transférer une partie des ressources libérées vers le financement des coûts récurrents d'un S.I. plus efficient à périmètre identique mais plus coûteux du fait de la large augmentation des périmètres
- Que sur son propre périmètre, la DSI sache créer de l'efficience, le montrer, libérer ou ré-affecter les ressources
- Que la hauteur des marches soit réaliste. . .

#### MAIS ce serait certainement plus difficile sans SDSI!

19













## IRD

# Schéma directeur des systèmes d'information

En savoir + = www.ird.fr/dsi

